

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 19 août 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 19 août 2014 à 20 heures au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M^{me} Huguette Desrochers, présidente
M. Bertrand Bilodeau, vice-président
M^{me} Suzanne Boisvert
M. Robert Bureau
M^{me} Laurette Colgan Rouleau
M. Jean Guy Dionne
M. David Fournier
M. Jean-Claude Gosselin
M. Jérôme Guillot-Hurtubise
M. Jacques Henri
M^{me} Johanne Labonté
M. Réjean Lacroix
M. Daniel Lavoie
M^{me} Claudette Légaré
M. Stéphane Lépine
M^{me} Réjeanne Milot
M. Patrice Poulin
M^{me} Audrey Méthot, commissaire-parent au primaire
M^{me} Charlotte Paré, commissaire-parent au secondaire

Et Christian Provencher, directeur général

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Édith Pelletier, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCES

M. André Cyr
M^{me} Annie Jobin

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20 H 15

La présidente, Huguette Desrochers constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2014-78 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 2014

CC-2014-79 Il est proposé par Claudette Légaré, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 17 juin 2014 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de question du public.

PRIORITÉS 2014-2015

Le directeur général, Christian Provencher, présente les priorités pour l'année scolaire 2014-2015.

ÉLECTIONS SCOLAIRES

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications transmet de l'information concernant les élections scolaires qui auront lieu le 2 novembre 2014.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

**DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS ET FORMULAIRE DE
DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS**

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp rappelle les règles relatives aux conflits d'intérêts.

Conformément à l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chap. I-13.3), la secrétaire générale demande aux commissaires de signer un formulaire de dénonciation d'intérêts.

La secrétaire générale rappelle les règles relatives à la confidentialité des renseignements nominatifs reçus des commissaires et recueille les renseignements nominatifs nécessaires à la charge de commissaire.

Conformément à l'article 53 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics (L.R.Q., chap. A-2.1), la secrétaire générale demande aux commissaires l'autorisation de divulguer ou non les renseignements nominatifs.

PRIX RECONNAISSANCE

CONSIDÉRANT la création du Programme de reconnaissance des commissaires de la Commission scolaire des Sommets;

CONSIDÉRANT que deux bourses seront remises lors de la fête de la reconnaissance qui se tiendra le 17 octobre 2014 ;

CONSIDÉRANT l'ensemble des projets présentés lors des séances du conseil des commissaires tenues en 2013-2014;

CONSIDÉRANT les critères de sélection à savoir le rayonnement du projet, l'engagement du personnel dans le projet et l'impact de ce dernier sur l'organisation, l'innovation et les valeurs promues par le projet;

CONSIDÉRANT les délibérations des membres du jury.

CC-2014-80

Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

D'attribuer les bourses suivantes, à même le budget du conseil des commissaires :

Prix réalisation : Le prix réalisation est remis au projet des écoles de la MRC des Sources « Salon des passions ».

Prix innovation : Le prix innovation est remis au projet de l'école Jardin-des-Frontières « PAPA à l'école ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

NOMINATIONS – DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

CC-2014-81 Il est proposé par Jean-Guy Dionne, commissaire, et résolu :

QUE Madame Véronik Charland soit nommée au poste de direction des écoles primaires Masson et Notre-Dame-de-l'Assomption à compter du 18 août 2014. Mme Charland sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement.

QUE Mme Julie Dépelteau soit nommée au poste de directrice de l'école primaire de l'Arc-en-Ciel à partir du 4 août 2014. Mme Dépelteau sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

HUIS CLOS À 21 H 40

CC-2014-82 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires siège à huis clos pour discuter de l'évaluation du directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RETOUR EN ASSEMBLÉE PUBLIQUE À 21 H 55

CC-2014-83 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires siège à nouveau en assemblée publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT que M. Christian Provencher est à l'emploi, à titre de directeur général, de la Commission scolaire des Sommets depuis 5 ans;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a formé un comité d'évaluation du directeur général composé de Huguette Desrochers, présidente, Bertrand Bilodeau, vice-président, Patrice Poulin, commissaire, Laurette Colgan Rouleau, commissaire, Réjean Lacroix, commissaire, et Réjeanne Milot, commissaire, afin de procéder à l'évaluation du rendement du directeur général;

CONSIDÉRANT le rapport du comité d'évaluation qui est d'avis que Christian Provencher, directeur général, s'acquitte de sa responsabilité professionnelle au-delà des attentes;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CC-2014-84 Il est proposé par Réjeanne Milot, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets entérine la recommandation du comité d'évaluation du directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ORGANISATION SCOLAIRE

Édith Pelletier, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives, présente l'état de situation au regard de la clientèle scolaire et de l'organisation scolaire pour 2013-2014.

BUDGET 2014-2015 (ADOPTION)

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire des Sommets doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 761 053 \$ et que le ministre a autorisé la commission scolaire à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice qui excède de 304 308 \$ la limite d'appropriation du surplus établie par le MELS au montant de 456 745 \$;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 9 101 483 053 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2014-2015 ;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de taxe scolaire nominal est fixé à 0,20163 \$ du 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU QUE le montant de l'aide additionnelle est de 670 869 \$;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire effectif est fixé à 0,19426 \$ du 100 \$ d'évaluation et que le taux des neutres (compagnies) à 0,20679 \$ du 100 \$ d'évaluation correspond au taux pondéré de taxation adopté par chacune des commissions scolaires;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

CC-2014-85 Il est proposé par Patrice Poulin, commissaire, et résolu :

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus de 96 116 036 \$ et des dépenses de 96 877 089 \$ pour l'année scolaire 2014-2015 soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

QUE ce déficit d'exercice au montant de 761 053 \$ soit comblé, en partie, en application de la règle d'appropriation au montant de 456 745 \$;

QUE le taux de taxe scolaire effectif soit fixé à 0,19426 \$ du 100 \$ d'évaluation et que le taux des neutres (compagnies) à 0,20679 \$ du 100\$ d'évaluation correspond au taux moyen pondéré de taxation adopté par chacune des commissions scolaires.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, Huguette Desrochers, Bertrand Bilodeau, Suzanne Boisvert, Robert Bureau, Laurette Colgan Rouleau, Jean-Guy Dionne, David Fournier, Jean-Claude Gosselin, Jérôme Guillot-Hurtubise, Jacques Henri, Réjean Lacroix, Daniel Lavoie, Claudette Légaré, Stéphane Lépine, Réjeanne Milot, Patrice Poulin ayant voté pour la proposition.

Johanne Labonté s'est abstenue de voter.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS – ÉTAT DE SITUATION

Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles présente l'état de situation en lien avec les travaux d'investissements.

CORRESPONDANCE

Il n'y a aucun point en lien avec la correspondance.

COMMUNICATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Christian Provencher fait le suivi en lien avec le dossier de l'école St-Philippe.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Dépôt de la fiche descriptive sur les services rendus par la FCSQ mise à jour en date du 31 mai 2014 dans laquelle nous retrouvons une section spécifique à la Commission scolaires des Sommets.

Dépôt de la liste des demandes d'aide financière présentée dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments depuis 2011-2012 pour 2014-2015*.

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 10 H 35

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2014-86

Il est proposé par David Fournier, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La présidente

La secrétaire générale

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets